

# LE QUATRIEME RAPPORT D'ACTIVITES DE L'INSTANCE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

www.intt.tn

#### Préambule

Il est admis par tout le monde que le secteur des technologies de la communication et de l'information, à travers l'utilisation de technologies très évoluées de la communication et de l'information et la formation de ressources humaines aptes à réussir l'adhésion effective au nouvel ordre économique mondial, constitue l'un des piliers les plus importants du développement global et assume un rôle central dans la consolidation de l'effort national en matière de développement économique, de renforcement de la concurrence et de concrétisation des objectifs de la Société Mondiale de l'Information.

Ce secteur a aussi connu durant ces dernières années des réformes essentielles portant sur la plupart des domaines d'activités ; et c'est dans ce sens qu'un nouveau cadre juridique a été adopté. Ce cadre encourage l'initiative privée tout en veillant à instaurer un environnement favorable à une concurrence loyale. Il multiplie les mesures incitatives et les encouragements en vue d'assurer un nouveau rythme de croissance des investissements intérieurs et extérieurs.

Les réformes sus visées ont concerné aussi l'infrastructure qui a connu une amélioration notable sur tous les niveaux ; ce qui a permis d'améliorer la qualité des services offerts.

En sa qualité d'autorité indépendante dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière, l'Instance Nationale des Télécommunications veille à réguler le secteur des télécommunications, à assurer les conditions nécessaires à une concurrence saine et loyale et à consacrer le droit du citoyen de bénéficier, d'une manière égalitaire des services de télécommunications et de choisir librement son fournisseur de services.

Par ailleurs, il est utile de rappeler que l'Instance a joué un rôle déterminant dans l'ouverture progressive du secteur des télécommunications et dans la fourniture des conditions propices à l'installation d'un deuxième opérateur de téléphonie mobile. Elle l'a aussi aidé à surmonter toutes les difficultés de façon à lui permettre de commercialiser ses services et à les présenter à ses clients dans les meilleures conditions possibles.

Cette démarche a eu un effet positif sur les résultats enregistrés. En effet, elle a permis un accroissement remarquable de la densité téléphonique qui a atteint 72 abonnés pour 100 habitants, et du nombre des fournisseurs de services à valeur ajoutée basés sur les SMS qui a atteint 39 fournisseurs à la fin de 2006.

Il en a été de même en matière de suivi du contrôle annuel de la qualité de service de la téléphonie mobile qui a amené les opérateurs concernés à procéder aux travaux d'entretien et de maintenance nécessaires pour pallier les dysfonctionnements relevés.

Concernant la question de maîtrise des prix de détail, elle constitue l'une des priorités de l'Instance en raison de son caractère sensible et de son impact direct sur le pouvoir d'achat des usagers.

Et c'est dans ce cadre que l'Instance, à travers son examen des tarifs d'interconnexion pour l'approbation des Offres Techniques et Tarifaires d'Interconnexion qui lui sont présentées par les opérateurs concernés, a veillé à les réduire en se basant sur des critères objectifs et des évaluations économiques pointues. Cette réduction a pour conséquence directe une diminution des prix de détail.

Mais, si l'Instance a réussi son adaptation au rythme de l'évolution rapide du secteur des télécommunications et à la fourniture de conditions adéquates à une diversification des services et des offres, il demeure nécessaire, du fait du développement rapide des technologies et de la diversification des besoins des utilisateurs, de revoir le cadre juridique réglementant le secteur des

télécommunications. Le but étant une ouverture complète de l'économie du marché et l'adaptation de la législation tunisienne aux législations internationales en général et aux activités de l'Instance en particulier afin de la doter des compétences nécessaires devant lui permettre d'assurer ses activités d'une façon effective dans le cadre d'une évolution inéluctable du nombre de fournisseurs de services de télécommunications et d'une concurrence encore plus accrue.

D'un autre coté, le choix d'un partenaire stratégique pour participer au capital de Tunisie Télécom a été une occasion pour le gouvernement tunisien pour confirmer la justesse de ses choix en recourant à la capacité concurrentielle du marché des télécommunications tunisien, avec des perspectives prometteuses visant à attirer les investissements étrangers.

Ce choix a été aussi une occasion pour l'Instance pour saluer l'importance des encouragements qui ont été accordés ainsi que les réalisations accomplies pour consolider l'infrastructure et offrir aux investisseurs les garanties nécessaires afin de participer au capital de l'opérateur historique.

Il ressort de ce qui précède que l'approche tunisienne adoptée pour le développement du secteur des télécommunications se caractérise par une exécution progressive, une certitude dans l'accomplissement des objectifs et par son insertion totale dans l'orientation vers l'accomplissement d'un saut qualitatif dans ce secteur vital et ce en vue de faire de la Tunisie un centre international de commerce et de services en application du programme présidentiel pour la Tunisie de demain.

Le Président de l'Instance Nationale de Télécommunications

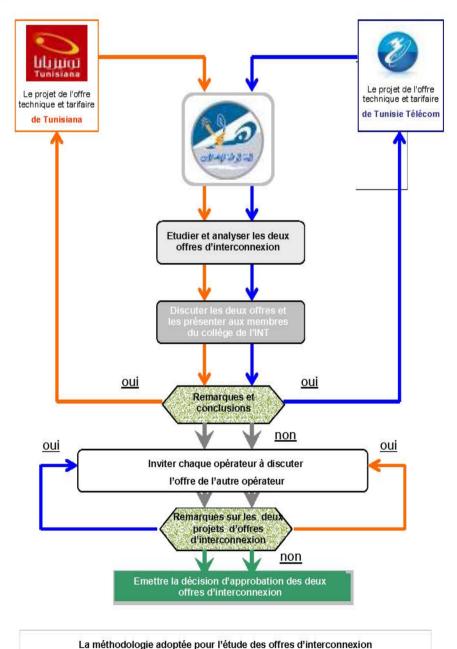
Ali GHODBANI

#### Activités de l'Instance Nationale des Télécommunications

#### Interconnexion

L'Instance Nationale des Télécommunications a réalisé durant l'année 2006 différentes activités et contributions qui ont eu un impact positif sur le marché de l'interconnexion. Cet impact se manifeste particulièrement par la réduction du nombre de litiges relatifs à l'interconnexion, ainsi que la consécration et l'application des règles essentielles de l'interconnexion (transparence, non discrimination entre les opérateurs, orientation des tarifs d'interconnexion vers les coûts effectifs,...). Les principales activités réalisées sont les suivantes:

- ▲ approbation des Offres Techniques et Tarifaires de l'Interconnexion présentées par les deux opérateurs (Tunisie Télécom et Tunisiana ) au titre de l'année 2006 en application de l'article 38 du code des télécommunications.
- ▲ préparation de lignes directrices relatives à l'interconnexion fixant les droits et les devoirs des opérateurs.



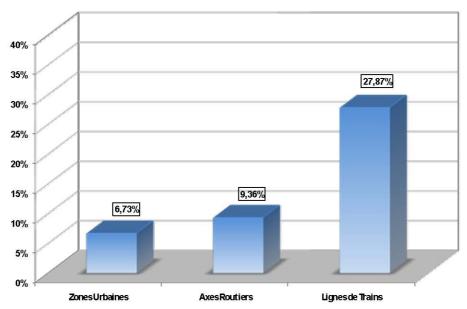
### Contrôle de la qualité de service de la téléphonie mobile

L'Instance Nationale des Télécommunications a procédé durant l'année 2006 à la réalisation de la première étape d'une étude sur l'évaluation de la qualité de service des réseaux mobiles en Tunisie en sa basant sur des indicateurs relatifs à la couverture et à l'accessibilité aux réseaux.

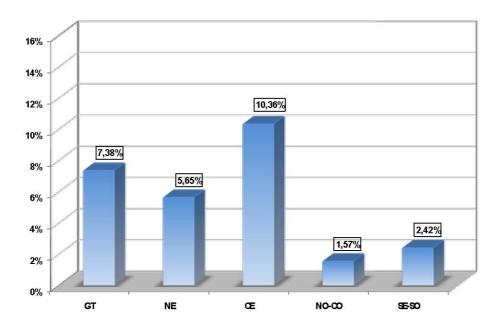
# Résultats (première phase)

#### Réseau de « Tunisie Télécom »

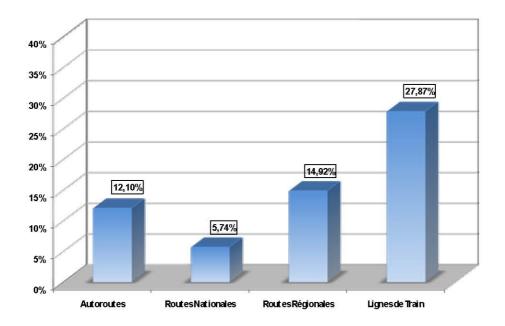
#### A. Mesures de couverture



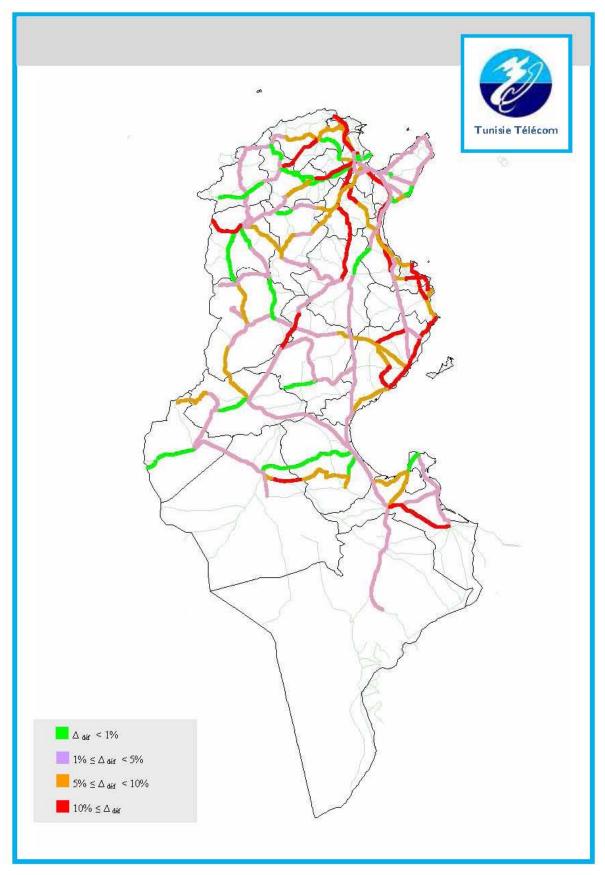
Taux de défaut de couverture outdoor selon les catégories pour le réseau de Tunisie Télécom



Taux de défaut de couverture outdoor dans les zones urbaines pour le réseau de Tunisie Télécom

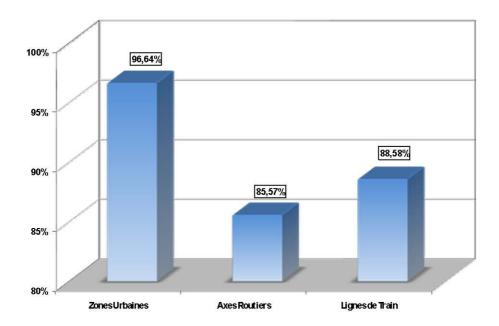


Taux de défaut de couverture outdoor dans les axes routiers et les lignes de train pour le réseau de Tunisie Télécom

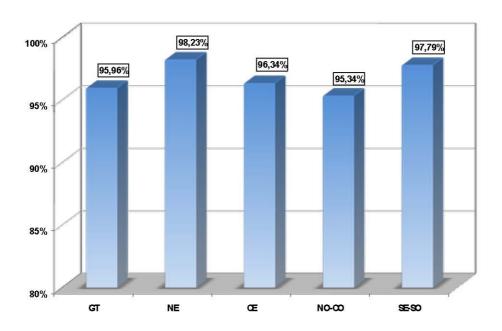


Répartition du taux de défaut de couverture dans les axes routiers pour l'opérateur Tunisie Télécom

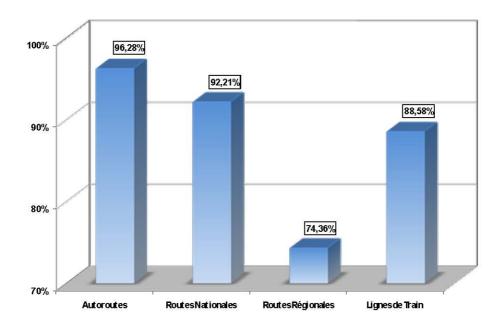
# B. Mesures d'accès



Taux d'accessibilité selon les catégories pour le réseau de Tunisie Télécom



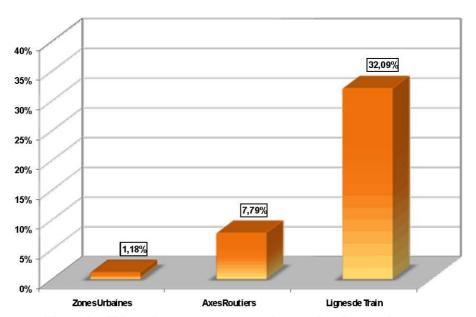
Taux d'accessibilité dans les zones urbaines pour le réseau de Tunisie Télécom



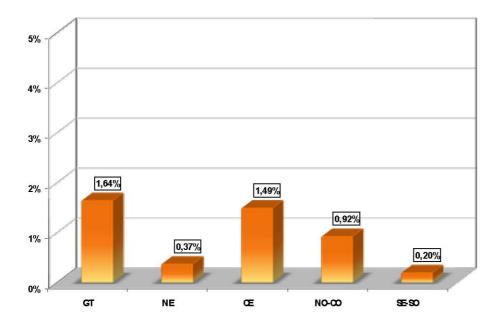
Taux d'accessibilité dans les axes routiers et les lignes de train pour le réseau de Tunisie Télécom

# Réseau de « Tunisiana »

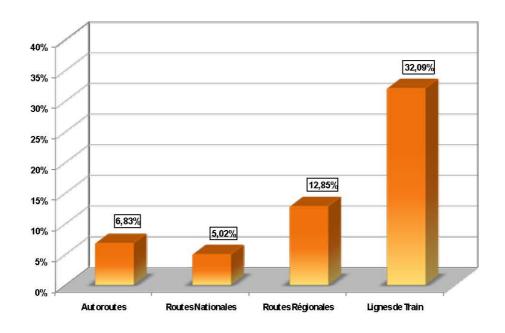
#### A. Mesures de couverture



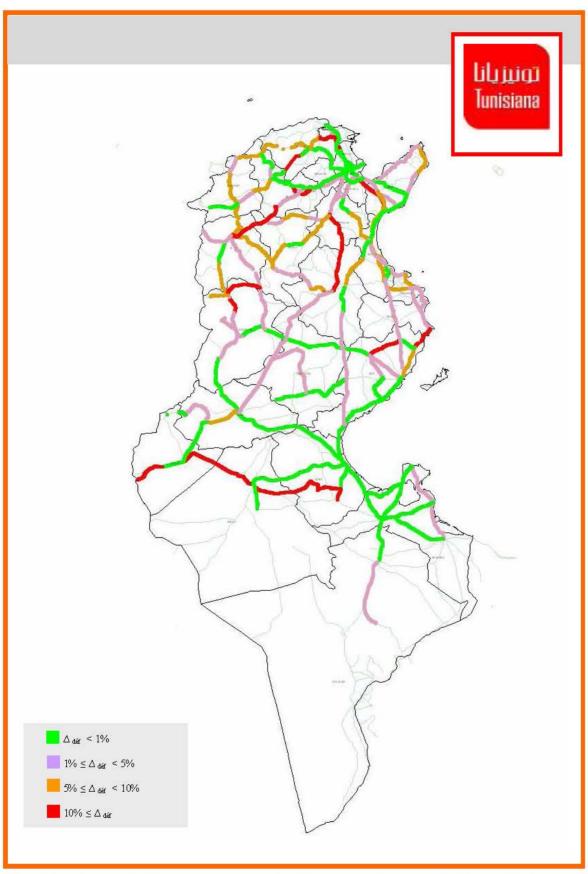
Taux de défaut de couverture outdoor selon les catégories pour le réseau de Tunisiana



Taux de défaut de couverture outdoor dans les zones urbaines pour le réseau de Tunisiana

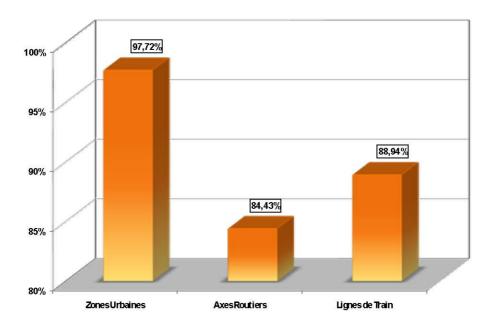


Taux de défaut de couverture outdoor dans les axes routiers et les lignes de train pour le réseau de Tunisiana

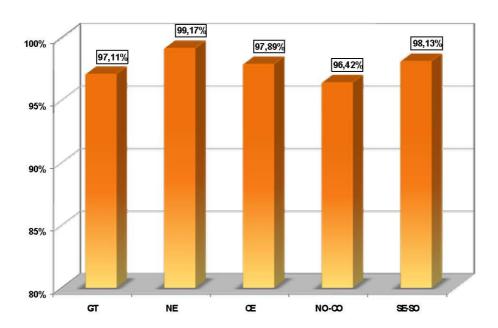


Répartition du taux de défaut de couverture dans les axes routiers pour l'opérateur Tunisiana

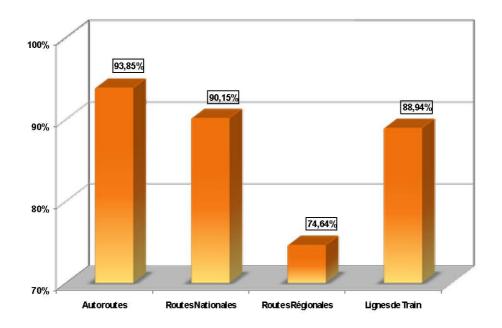
# B. Mesures d'accès



Taux d'accessibilité selon les catégories pour le réseau de Tunisiana



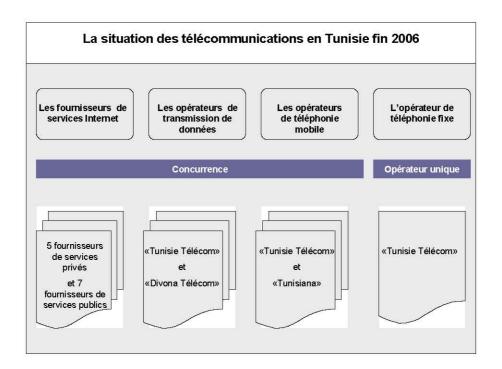
Taux d'accessibilité dans les zones urbaines pour le réseau de Tunisiana

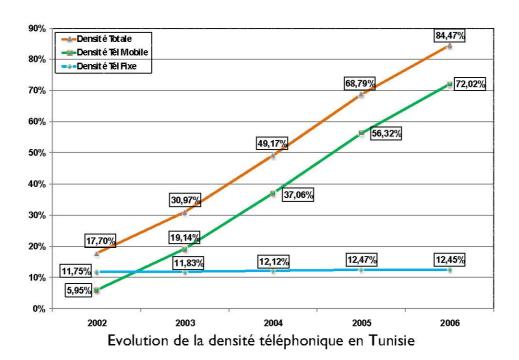


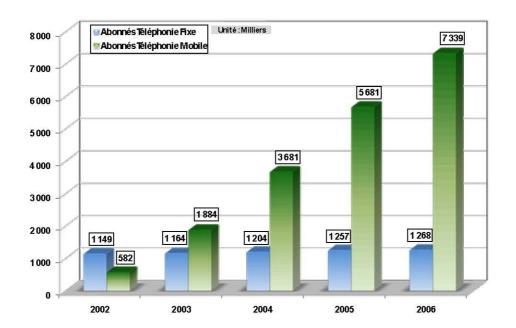
Taux d'accessibilité dans les axes routiers et les lignes de train pour le réseau de Tunisiana

# Le marché des télécommunications en Tunisie

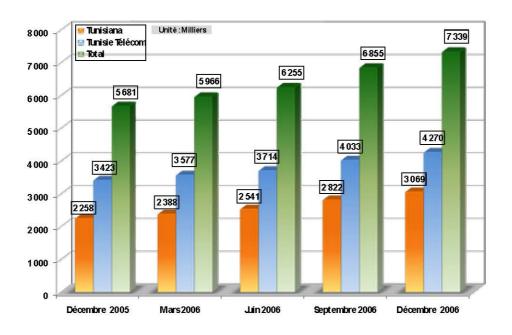
L'Instance Nationale des télécommunications a commandité durant l'année 2006 une étude sur le marché des télécommunications couvrant principalement la téléphonie fixe et la téléphonie mobile ainsi que les transmissions de données.



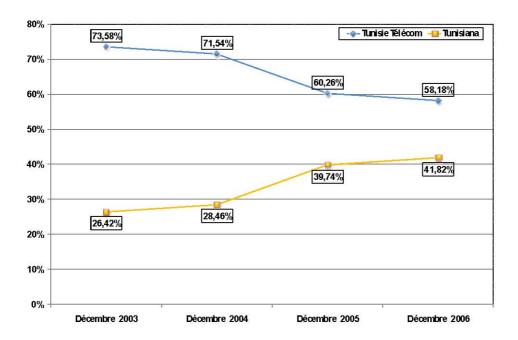




Evolution du nombre d'abonnements à la téléphonie fixe et mobile



Evolution du nombre d'abonnements à la téléphonie mobile pour les deux opérateurs



Evolution de la part de chaque opérateur du nombre total d'abonnements à la téléphonie mobile